

# DÉCLARATION DE BANGKOK SUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR LA SANTÉ MONDIAL ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

6<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL  
DE L'ISPAH SUR L'ACTIVITÉ  
PHYSIQUE ET LA SANTÉ PUBLIQUE

**Bangkok, Thaïlande**  
**16-19 novembre 2016**

Hosted By



Co-Hosted By



**Nous, les délégués et hôtes du 6e congrès international sur l'activité physique et la santé publique, réunion bisannuelle de la Société internationale pour l'activité physique et la santé (ISPAH) qui s'est tenue à Bangkok, Thaïlande, avec des représentants de 72 pays et les membres de l'ISPAH :**

- a) **Reconnaissons** que l'activité physique inclut toutes les formes de mouvement humain et de vie active, et notamment la marche, l'exercice et le sport, et que c'est un comportement naturel qui apporte de nombreux bénéfices ;
- b) **Mettons en exergue** l'urgence de traiter les maladies non transmissibles (MNT), et notamment le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires, de nombreux cancers, les maladies respiratoires, la démence et les troubles mentaux, qui contribuent dans une large mesure au nombre de décès prématurés, de maladies et de handicaps, ainsi qu'au fardeau économique et social qu'ils représentent dans tous les pays ;
- c) **Réaffirmons** que l'inactivité physique constitue l'un des principaux facteurs de risque pour les MNT pouvant être modifié, et représente une pierre angulaire de la stratégie pour réduire la charge des MNT, tel que l'indique le Plan d'action mondial 2013-2020 de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la prévention et la maîtrise des MNT ;
- d) **Attirons l'attention** sur les niveaux élevés d'inactivité à l'échelle mondiale, et sur les inégalités dans toutes les tranches d'âge quant au respect des recommandations mondiales de l'OMS en matière d'activité physique, concernant notamment le genre, le handicap, et les disparités régionales et socio-économiques ;
- e) **Notons** le rôle clé que la réduction de l'inactivité doit jouer pour contribuer à des stratégies mondiales telles que la Commission de l'OMS pour mettre fin à l'obésité de l'enfant (2016), la Décennie d'action pour la nutrition (2016-2025), le nouvel agenda urbain concernant la santé (Habitat III), Mobiliser le transport durable pour le développement (2016) ; *Every Woman Every Child* (chaque femme, chaque enfant) (2010) ; et le prochain Plan d'action mondial de l'OMS sur la démence (projet 2015) ;
- f) **Soulignons** que les actions visant à mettre en place des environnements de soutien réduisant l'inactivité physique apportent des bénéfices conjoints, et peuvent significativement réduire les coûts des soins de santé, augmenter la productivité économique et produire un bon retour sur investissement dans des secteurs tels que les transports et le tourisme ;
- g) **Mettons en évidence** que les moteurs de l'inactivité physique sont liés aux mutations sociétales et environnementales, dont font partie la technologie, la mondialisation et l'urbanisation, qui sont en train de transformer la façon dont les personnes vivent, travaillent, voyagent et jouent, et d'accroître le niveau des comportements sédentaires ;
- h) **Reconnaissons** que les efforts mondiaux visant à diminuer l'inactivité physique ont été insuffisants, malgré leur rôle clé pour la prévention des MNT, et qu'il est à présent urgent de renforcer et redimensionner l'élaboration, la priorisation, le financement et la mise en œuvre de plans nationaux s'appuyant sur des données scientifiques, afin de permettre à tous les pays d'atteindre l'objectif mondial de l'OMS visant à réduire la sédentarité des enfants et des adultes de 10% d'ici 2025.

**Nous avons identifié des opportunités pour une priorisation urgente et une mise en œuvre qui va soutenir et encourager la réduction de l'inactivité physique et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) spécifiques de l'Agenda 2030, à savoir:**

**ODD 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être :** les actions menées dans des environnements multiples qui entraînent une augmentation des niveaux d'activité physique dans la population contribueront à réduire les MNT (Cible 3.4) ; fournir des infrastructures qui soutiennent l'activité physique par un accès équitable à la marche et au cyclisme dans des conditions de sécurité, et l'utilisation de transports publics, à tous les âges, peut contribuer à réduire les accidents de la route, notamment ceux impliquant des piétons et des cyclistes (Cible 3.6) et réduire le recours à l'automobile peut contribuer à améliorer la qualité de l'air (Cible 3.9).

**ODD 4 Éducation de qualité** : les actions qui font en sorte qu'il y ait un accès équitable et contrôlé à des programmes d'éducation physique préscolaires et scolaires, des projets d'activité physique et des environnements inclusifs et qui permettent à tous les garçons et les filles de développer leurs habiletés physiques, leurs capacités de mouvement fondamentales, connaissances, comportements, habitudes et la satisfaction procurée par l'activité physique, peuvent contribuer à améliorer la préparation à l'enseignement primaire (Cible 4.2) et l'éducation (Cible 4.1).

**ODD 5 Égalité des sexes** : les actions qui encouragent l'activité physique à travers un accès amélioré à des opportunités de participation, en sécurité et à un coût abordable, au sport et à l'activité physique pour les filles et les femmes au cours de toute la vie, notamment dans les communautés marginalisées et désavantagées, **peuvent contribuer à mettre fin à la discrimination (Cible 5.1)** dans le sport et l'activité physique.

**ODD 10 Réduire les inégalités** : les actions qui maximisent le potentiel des programmes en matière de sport et d'activité physique, dont notamment les principaux événements sportifs, pour promouvoir l'inclusion et l'autonomisation indépendamment des caractéristiques individuelles, **peuvent contribuer à autonomiser et promouvoir l'intégration sociale, économique et politique de toutes les personnes (Cible 10.2)** et à **promouvoir l'égalité des chances (Cible 10.3)**.

**ODD 11 Des villes et communautés ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables** : l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques de planification urbaine et des transports qui exigent des projets municipaux et régionaux afin de fournir un accès équitable, en sécurité et à un coût abordable, aux infrastructures destinées à la marche et au cyclisme, ainsi qu'aux espaces publics ouverts en plein air et aux installations de loisirs **peuvent contribuer à réaliser des systèmes de transport viables pour tous (Cible 11.2)** ; **renforcer l'urbanisation durable pour tous (Cible 11.3)** ; **réduire l'impact environnemental des villes (Cible 11.6)** et **assurer l'accès de tous à des espaces verts et des espaces publics (Cible 11.7)**.

**ODD 13 Changements climatiques** : l'aménagement du territoire et les politiques des transports, conjugués aux interventions fiscales, environnementales et d'éducation qui encouragent la marche, le cyclisme et le transport public pour tous **peuvent contribuer à réduire l'utilisation de combustibles fossiles et à atténuer des effets du changement climatique (Cible 13.1)** et **améliorer l'éducation, la sensibilisation, et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets (Cible 13.2)**.

**ODD 15 Vie terrestre** : les actions qui assurent un accès et une utilisation adéquats des environnements naturels pour l'activité physique, les loisirs et les jeux des enfants et des adultes peuvent **contribuer à l'exploitation, l'appréciation, la préservation et la restauration durables de la terre, de la biodiversité (Cible 15.1)** et **des écosystèmes terrestres et d'eau douce intérieurs (Cible 15.5)**.

**ODD 16 Sociétés justes, pacifiques et ouvertes à tous** : les actions qui tirent profit de la capacité des sports à encourager les valeurs sociales positives telles que le respect et l'équité, et à unir les personnes différentes en âge, sexe, statut socio-économique, nationalité et opinions politiques **peuvent contribuer à réduire la violence et les conflits (Cible 16.1)** ainsi que la **corruption et la pratique des pots-de-vin (Cible 16.5)** et **promouvoir des lois et politiques non discriminatoires (Cible 16.b)**.



L'Action sur l'activité physique peut contribuer à remplir 8 des ODD définis par les Nations Unis.

Les actions en ligne avec la présente Déclaration de Bangkok contribueront à leur niveau avec les ODD, dans une optique efficace en termes de coûts, durable, et reposant sur des données probantes, encourageant les nations, les communautés et les individus à pratiquer l'activité physique au quotidien.

La Déclaration de Bangkok sur l'activité physique pour la santé mondiale et le développement durable, approuvée par les délégués lors du 6<sup>e</sup> Congrès de l'ISPAH sur l'activité physique et la santé publique lance un appel aux gouvernements, décideurs politiques, bailleurs de fonds et parties prenantes, y compris l'OMS, les Nations unies et toutes les organisations non gouvernementales concernées, afin de :

1. **Renouveler leurs engagements en vue d'investir et de mettre en œuvre à leur niveau et rythme des actions et mesures visant à diminuer l'inactivité physique tout au long de la vie, en tant que contribution pour réduire la charge mondiale des MNT et atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 (ODD 3, 4, 5, 10, 11, 13, 15, et 16) :** les actions nécessaires pour réduire l'inactivité physique exigent toujours davantage la fixation de priorités, un leadership, des partenariats et des engagements multisectoriels soutenus, ainsi qu'une allocation de ressources ciblée. Des investissements en provenance des ministères de la santé, et d'autres départements du gouvernement, devraient être maximisés afin de permettre une approche globale, fondée sur des données scientifiques, mise en œuvre au plan national et local. Ces approches devraient être intersectorielles et reconnaître l'importance des moteurs politiques et économiques dans des secteurs tels que l'emploi, le tourisme, l'urbanisme et les transports, l'éducation, la santé, le sport et la culture ;
2. **Mettre au point un engagement national multisectoriel et des plateformes de coordination :** tous les pays devraient développer, financer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux intégrés sur l'activité physique. Pour être efficaces, ces plans devraient inclure des mécanismes et des ressources afin d'impliquer les parties prenantes de différents secteurs, sanitaire et autres, et prendre en considération les synergies potentielles avec le développement durable, tout en contribuant à la réduction des inégalités en matière de santé, liées au sexe, à l'âge, à la race/l'ethnie, à l'orientation sexuelle, au statut socioéconomique, et aux personnes vivant avec un handicap ;
3. **Développer les capacités de la main d'œuvre :** la formation et le développement de la main d'œuvre sont fondamentaux pour obtenir une réduction réelle de la sédentarité. La construction de capacités devrait être multi-professionnelle et inclure des professionnels de la santé et des travailleurs sociaux, des urbanistes, des architectes, des enseignants, des organismes sportifs et de loisirs, des éducateurs, des décideurs politiques et des personnels non-gouvernementaux. Les approches devraient intégrer des passerelles d'éducation professionnelle universitaire, postuniversitaire et continue, et prendre également en considération les besoins des bénévoles et des leaders de communauté ;
4. **Augmenter l'assistance technique et le partage d'expériences :** de nombreux pays ont besoin d'assistance technique et d'orientation pour soutenir l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des plans d'action nationaux sur l'activité physique, ainsi que d'aide pour construire des partenariats durables. On peut potentiellement obtenir bien davantage à travers la collaboration et le partage à l'échelle mondiale, et des investissements doivent être apportés en soutien du transfert de connaissances et des réseaux professionnels au plan mondial, régional et national, afin d'aider tous les pays à progresser vers les objectifs de prévention et maîtrise des MNT en 2025, et l'Agenda 2030 ;
5. **Renforcer le suivi et la surveillance :** un suivi régulier et une notification des progrès accomplis en matière d'activité physique, de ses facteurs déterminants, et de la mise en œuvre des politiques, sont des éléments essentiels dans tous les pays pour rendre les agences responsables de leurs engagements et apporter une aide concernant l'allocation efficace des ressources. Et pourtant, il existe des écarts significatifs dans la surveillance de l'activité physique chez les enfants, les jeunes, les adultes plus âgés et chez les populations minoritaires ;
6. **Soutenir et promouvoir la collaboration, la recherche et l'évaluation des politiques :** il faut des collaborations entre chercheurs et décideurs politiques, y compris les agences de financement de la recherche sociale et médicale, pour enrichir la base de données scientifiques, en se concentrant plus particulièrement sur le traitement des écarts de connaissances dans des domaines tels que les analyses économiques multisectorielles, la recherche sur la mise en œuvre au niveau de la population, et l'évaluation de politiques et de processus. Il est nécessaire, en particulier, de collaborer sur ce qui fonctionne pour réduire la sédentarité, notamment dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Nous demandons instamment à l'OMS, aux agences des Nations unies, à toutes les agences et initiatives mondiales en matière de santé, aux États-membres, aux gouvernements locaux et nationaux, et aux responsables des villes, d'œuvrer de concert avec la société civile, et notamment le monde universitaire, les organismes professionnels et les organisations non-gouvernementales, ainsi que le secteur privé et les médias, pour faire preuve de leadership et exploiter au maximum le potentiel de nos ressources combinées, afin d'atteindre les objectifs communs en matière de santé et de développement durable, et de mettre réellement en œuvre tous les aspects de la présente Déclaration de Bangkok sur l'activité physique pour la santé mondiale et le développement durable.

Traduction et révision de

The NCD Alliance

[www.ncdalliance.org](http://www.ncdalliance.org)